Rapport d'activité

Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

17e réunion annuelle entre l'Assemblée nationale du Québec et le Sénat de la République française

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations (ANQ) avec le Sénat français (DANRSF)
Québec
22 au 26 septembre 2025

Délégation québécoise

- Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Mme Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe), vice-présidente de l'ANQ
- Mme Sylvie D'Amours (Mirabel), vice-présidente de l'ANQ
- M. Frantz Benjamin (Viau), vice-président de l'ANQ
- M. Luc Provençal (Beauce-Nord), vice-président de la DANRSF
- Mme Suzanne Tremblay (Hull)
- Mme Brigitte Garceau (Robert-Baldwin)
- M. Pascal Paradis (Jean-Talon)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- Mme Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

Contexte

La relation bilatérale entre l'ANQ et le Sénat français vise à encourager la coopération ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux institutions. Les rencontres du groupe se tiennent en alternance au Québec et en France. La dernière session avait eu lieu à Paris, en avril 2024.

La délégation du Sénat français était composée de quatre sénateurs et d'un conseiller.

Objectifs et résultats

Faire le point sur l'actualité politique et parlementaire québécoise des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux en France.

- Lors de cette séance, les discussions ont mis de l'avant l'incertitude de la situation commerciale et sécuritaire mondiale et l'importance de préserver et de renforcer la relation entre la France et le Québec. Les échanges ont d'abord porté sur les répercussions des tarifs imposés par les États-Unis et sur les mesures de réplique prises par le Canada et le Québec. Par la suite, un volet a été consacré aux débats entourant le projet de loi sur la rémunération des médecins et sur le budget de la santé, où ont été abordés des enjeux tels que la couverture des régions, les déserts médicaux en France, ainsi que la rémunération des médecins et spécialistes. Le thème de l'énergie a ensuite suscité un riche dialogue, notamment sur la situation énergétique au Québec, l'efficacité énergétique, les enjeux financiers de la transition et l'acceptabilité sociale des projets.

- Enfin, les discussions se sont étendues au vote du budget en France et au texte relatif à la fin de vie, qui soulève des enjeux fondamentaux concernant les soins palliatifs et l'aide médicale à mourir. Ce débat a permis une mise en perspective avec l'expérience québécoise, où le traitement de ce sujet a reposé sur une approche transpartisane.

- Dans l'ensemble, ces échanges ont non seulement permis d'enrichir la compréhension mutuelle, mais aussi d'identifier de nouvelles pistes de collaboration entre le Québec et la France, tant dans le domaine de la santé que dans ceux de l'énergie et des politiques sociales.

Enjeux commerciaux globaux : Analyser les impacts des transformations économiques internationales sur les deux territoires, avec une attention particulière aux répercussions des politiques tarifaires, et explorer des occasions de collaboration pour soutenir les industries stratégiques.

- La présentation de M. Richard Ouellet, professeur titulaire à la Faculté de droit à l'Université Laval et titulaire de la Chaire sur les nouveaux enjeux de la mondialisation économique, a exposé l'ampleur des bouleversements géopolitiques et économiques actuels, marqués par l'essoufflement du multilatéralisme, la fragilisation des démocraties,

la montée des guerres commerciales et tarifaires, ainsi que par l'accentuation des tensions sécuritaires. À ces défis s'ajoutent la course mondiale aux minéraux critiques et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement qui redéfinissent les équilibres internationaux. Dans ce contexte instable, le Canada et le Québec apparaissent comme des partenaires stratégiques et commerciaux de premier plan pour la France et l'Union européenne. L'Accord économique et commercial global (AECG) illustre déjà les bénéfices tangibles de cette coopération et ouvre la voie à un approfondissement des relations. Le Québec, en particulier, se distingue par sa volonté affirmée de diversifier ses partenariats et de contribuer activement au maintien d'un ordre économique fondé sur des règles claires et prévisibles.

- Lors des échanges, les parlementaires ont discuté des perspectives à moyen et long terme des relations commerciales mondiales. Le contexte appelle les États à modifier de façon durable leur vision des échanges commerciaux et valoriser les partenaires fiables. Dans ce contexte, la France et le Québec ont intérêt à approfondir leur relation commerciale.

- Dans le cadre de leurs travaux sur les enjeux commerciaux mondiaux, les parlementaires ont visité plusieurs organisations directement touchées par les politiques tarifaires. Une rencontre avec Alu-Québec a tout d'abord permis de brosser un portrait détaillé de la situation de l'industrie de l'aluminium au Québec. Les discussions ont porté sur la mission et les objectifs de l'organisation, tout en mettant en évidence l'impact des tarifs sur la compétitivité du secteur. Une attention particulière a été accordée aux difficultés rencontrées par les entreprises de la troisième transformation, comparativement à celles de la première transformation, davantage consolidée et moins exposée aux pressions économiques. Les échanges ont également permis de mettre en valeur les initiatives gouvernementales visant à accroître la demande en aluminium et à stimuler l'innovation. À la Société de la Vallée de l'aluminium, les parlementaires ont ensuite pu constater sur le terrain la réalité du secteur et explorer de nouvelles pistes de collaboration entre les industries française et québécoise.

- La visite du Groupe Lignarex a permis d'approfondir la réflexion sur les défis persistants du secteur forestier, confronté depuis de nombreuses années aux droits compensateurs et aux barrières commerciales. Ces échanges ont également ouvert un dialogue sur les impacts des changements climatiques et sur les pratiques innovantes mises en œuvre pour protéger les forêts et en assurer la pérennité.

Utilisation du téléphone cellulaire chez les enfants : discuter des recherches, initiatives et cadres réglementaires entourant l'usage du numérique en milieu scolaire et familial.

- La présentation de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, effectuée par la députée de Hull, Mme Suzanne Tremblay, a mis en lumière le mandat confié à cette commission non partisan, créé en juin 2024, pour examiner les effets de l'usage numérique chez les jeunes.

À travers près de 70 auditions publiques, la réception de 74 mémoires, une tournée dans 17 écoles et une consultation en ligne ayant recueilli plus de 7 000 questionnaires, la Commission a dégagé un portrait riche et nuancé de la situation. Son rapport final, déposé en mai 2025, formule 56 recommandations portant notamment sur la prévention, l'éducation, l'encadrement légal et la coopération intergouvernementale. Parmi les mesures phares figurent l'instauration d'une majorité numérique à 14 ans, l'interdiction des microtransactions dans les jeux destinés aux mineurs, l'intégration de la citoyenneté numérique dans le milieu scolaire, ainsi que la mise en place d'une stratégie nationale de sensibilisation et d'accompagnement des parents.

- La délégation française a abordé les effets des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Elle a mentionné les risques liés à la santé et au développement des personnes comme les troubles du sommeil, les difficultés de langage, les problèmes de vision et le surpoids. Collectivement parlant, bien que les écrans offrent aussi des opportunités d'apprentissage, d'inclusion et de socialisation, leur usage comporte bons nombres des risques particulièrement en matière de discours haineux et de désinformation. Les législateurs ont certes une responsabilité de régulation de l'usage des écrans, mais celle-ci fait face à des défis comme les difficultés de coordination des politiques publiques entre les États, les contraintes du droit européen et le poids des géants du numérique. Il importe ainsi d'offrir une réponse coordonnée, à la fois nationale, européenne et éducative, afin de mieux protéger la jeunesse.

- Par la suite, les échanges ont porté sur deux grands enjeux liés au numérique. D'une part, la facilité d'accès au contenu pornographique en ligne pour les jeunes a été discutée, ainsi que les risques associés à une exposition précoce et les moyens de protéger les enfants, notamment par l'éducation des parents. Celle-ci a été présentée comme un levier central dans le contrôle de l'usage du numérique chez les enfants, tout en rappelant que l'État conserve un rôle essentiel dans la législation et la régulation, un parallèle étant fait avec l'encadrement historique des cigarettiers.

- D'autre part, les discussions se sont concentrées sur l'impact des réseaux sociaux sur les démocraties et les sociétés. Les rapports de l'Assemblée nationale française sur le *piège algorithmique de TikTok* et celui du Sénat sur la *Protection des mineurs en ligne* ont été présentés. Les difficultés de réglementation ont également été soulignées, en raison de la puissance des plateformes, de l'influence des géants de la tech et des limites des règles européennes. Les participants ont évoqué la manipulation des populations ainsi que l'impact sur les médias traditionnels et les revenus publicitaires. Des pistes pour les pays francophones ont été abordées, notamment via les résolutions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, malgré des capacités d'action limitées. Enfin, l'utilisation d'outils alternatifs comme le moteur de recherche français *Lilo* a été évoquée pour promouvoir une navigation plus responsable.

Autres résultats

- Lors de leur passage à Montréal, la délégation a rencontré la présidente du conseil municipal, Mme Martine Musau Muele, afin d'échanger sur les principaux enjeux de la métropole, tant sur le plan institutionnel que dans la gestion des grands dossiers urbains.
- Les sénateurs ont également visité le musée du Patrimoine d'Arvida. Cette visite comprenait un parcours sur le terrain, permettant de découvrir le village historique et d'approfondir la connaissance de son riche passé. Fondé en 1926, le site patrimonial d'Arvida couvre 178 hectares et constitue un exemple remarquable de ville industrielle planifiée. Il figure parmi les treize sites reconnus et protégés par le gouvernement du Québec. Le musée entretient par ailleurs plusieurs collaborations avec la France, notamment dans les domaines muséaux et de la revalorisation des anciens sites industriels, renforçant ainsi les échanges culturels et patrimoniaux entre le Québec et la France.

Suivi

La 18e rencontre annuelle entre l'Assemblée nationale et le Sénat se tiendra en France en 2026 à une date à déterminer.

Dépenses	
Transport	1 509 $
Restauration	7 805 $
Hébergement	3 595 $
Divers	931 $
TOTAL	**13 840 $**